

**L'an deux mille vingt-deux et le Douze Avril à 20 Heures 30, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d' Eric VIGNEAU, Maire.
La convocation était du 04 Avril 2022**

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, LACAMPAGNE Jean-François, LEY Céline, LE MOIGNE André, MEYNIÉ Hélène, PERAUDEAU Christian, POUBLAN Patrice,, SARRAZIN Paulette

EXCUSES : MAUPAS Patrick. MARQUET Sophie,
Secrétaire de séance : Véronique ANTONUTTI

Monsieur Le Maire demande si tous les conseillers ont procédé à la lecture du projet de compte rendu de la réunion du 08 Février 2022 qui leur a été envoyé. Tous répondent dans l'affirmative et aucune observation n'est formulée, le compte rendu est donc adopté par les membres présents à la séance.

-001- TAUX IMPOSITION 2022 :

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de la commune pour l'exercice 2022 afin d'inscrire le produit attendu sur le Budget.

Il rappelle les clauses de la réforme fiscale appliquée depuis 2021 avec les nouvelles règles notamment la prise en compte du transfert du Taux Départemental du Foncier Bâti aux Communes et la mise en place d'un coefficient correcteur qui entraîne, encore cette année, pour notre commune une contribution très importante de 16 076.00 €.

L'état des taux et des compensations est également présenté et examiné par les Conseillers Municipaux

Après avoir entendu les explications et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de ne pas augmenter et de maintenir les taux appliqués en 2021**
- **VOTE pour 2022 les taux d'imposition comme suit :**
- - **Foncier Bâti : 27.76 %**
 - **Foncier Non Bâti : 29.17 %**

-002- BUDGET 2022 :

Chaque conseiller dispose d'un projet de Budget 2022 qui lui a été remis . Monsieur Le Maire expose que ce dernier tient compte du travail et des discussions de la dernière réunion notamment en ce qui concerne les travaux sur les bâtiments Communaux. Lors de cette séance, il avait été décidé d'affecter la subvention du FDAEC à la rénovation des boiseries et l'isolation des bâtiments et logements communaux

Au niveau de l'investissement les remplacements de la porte d'entrée de la Mairie et de certains volets et huisseries pour favoriser l'isolation sur des logements communaux sont inscrits.

Les subventions de fonctionnement aux deux associations locales (ACCA et Foyer Rural) sont diminuées du fait de l'absence de manifestation pendant la pandémie ; cela pourra être revu en cours d'exercice, en fonction des activités proposées. La subvention de fonctionnement pour le Comice agricole est doublée du fait de l'organisation de ce dernier à GRIGNOLS, une subvention est accordée au CIVAM pour sa participation au comice avec les anciennes machines agricoles qui demandent une révision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de voter le Budget Primitif de l'exercice 2022 comme suit :

- **Section de Fonctionnement équilibrée à : 283 288.74**
- **Section d'Investissement équilibrée à : 47 495.26**
 - **Total du Budget : 330 784.00**

Modifications à Prévoir sur l'année :

Monsieur Le Maire présente les devis pour la plantation des arbres à la Salle Communale et des plantes vivaces le long de l'accès piétons. L'achat des plants des vivaces sera réalisé par la Mairie. Des piquets bois de protection seront mis en place autour des arbres, à l'entrée des massifs du chemin piétons et contre l'ancienne Mairie

Le défibrillateur définitif devrait nous être livré dans les prochains jours, il conviendra d'inscrire également cette dépense, pour l'heure nous ne savons pas si la conjoncture et le manque de certaines fournitures vont occasionner une hausse du prix.

Les devis concernant ces travaux et ces fournitures sont acceptés, les dépenses feront l'objet d'une inscription budgétaire lors de la prochaine réunion.

Chrstian PERAUDEAU demande si les cabinets d'Architecture du Patrimoine, qui ont été sollicités par rapport à l'Etude pour les travaux sur l' Eglise, se sont manifestés . Monsieur Le Maire répond dans la négative mais qu'ils ont été relancés récemment.

-003 – COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur Le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion en date du 05 Avril 2022, consacrée essentiellement au vote des budgets.

VOTE DES BUDGETS :

Le budget Principal a été voté pour un montant de **9 343 368. 78 €**, il faut remarquer une baisse sensible des Recettes de Fonctionnement par rapport à 2021, notamment au niveau de l'excédent reporté.

La diminution des Recettes est avérée aussi, des modifications ont été apportées suite au débat d'orientation budgétaire par rapport aux dépenses de Fonctionnement qui ont été diminuées de 100 000 €.

En ce qui concerne le projet du nouveau siège communautaire, pas de travaux d'inscrits.

Au niveau fiscalité, il a été décidé d'augmenter d'un point le taux appliqué à la Cotisation Foncière des Entreprises.

Les budgets annexes ont été votés, les subventions d'équilibre affectées depuis le Budget principal ont subi des modifications, rien n'est prévu au niveau du Budget Abattoir.

Monsieur Le Maire communique au Conseil Municipal les derniers éléments connus concernant les deux dossiers les plus problématiques à savoir les abattoirs et le Restaurant de La Prade.

Pour les abattoirs deux réunions prévues ont été reportées en raison d'intervenants touchés par La COVID.

Au niveau du Restaurant du Lac de La Prade des travaux importants sont demandés par la personne qui veut le reprendre. Elle est prête à prendre en charge une partie du financement mais il convient de le traduire au niveau juridique afin de garantir les deux parties.

-003 – LES SYNDICATS :

SYNDICAT DES EAUX :

André LE MOIGNE expose au Conseil Municipal que lors de la dernière réunion en date du 1^{er} Avril 2022, les comptes administratifs 2021 et les Budgets 2022 des différents services ont été présentés et adoptés.

Il donne dans le détail les éléments qui concernent les services utilisés par notre commune. Cela peut se résumer ainsi :

ADDUCTION EAU POTABLE :

Compte Administratif :

Exploitation : Solde + 1 007 455.98 €

Investissement : Solde – 435 470.93 €

Résultat Cumulé Solde Positif de 571 985.05 €

Budget 2022 :

Exploitation : 1 297 974.00 €

Investissement : 3 273 604.00 €

SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT SNON COLLECTIF :

Compte Administratif :

Exploitation : Solde + 27 485.42 €

Budget 2022 :

Exploitation : 37 486.00 €

RESSOURCE EN EAU et URBANISME :

Jean-François LACAMPAGNE informe qu'en fin de réunion du Syndicat des Eaux Mme BARBOT, Maire de Giscos et Vice- Présidente Communautaire en charge de l'Urbanisme est intervenue à ce titre afin d'alerter les élus présents sur le manque de ressource en Eau . Ce problème relevé par les services de l'Etat concerne certaines communes du territoire et plus particulièrement celles qui composaient l'ancien Syndicat de Grignols.

Ce fait remet en question des projets de Zonage et de développement, de nombreux changements de destination sont également remis en cause.

Pierre TIXIER, le nouveau chargé d'Urbanisme auprès de la CDC , qu'elle a porté aux nues dans sa présentation, y travaille et doit proposer des rencontres avec les communes concernées.

SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat qui était également consacrée aux votes du compte administratif et du Budget.

Compte Administratif :

Fonctionnement : Excédent de : 65 270.19 €

Investissement : Excédent de : 71 580.95 €

Budget 2022 :

Fonctionnement : 435 870.00 €

Investissement : 113 190.95 €

Il donne ensuite les éléments qui concernent la commune de SENDETS et qui ont été inscrits sur le budget communal :

Participation Fonctionnement : 10 enfants à 1 671.64 par enfant soit : 16 716.40 €

Participation Investissement : 343 Habitants à 10 € par Habitant soit : 3 430.00 €

Soit une participation en 2022 de : 20 146.40 €

SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE DE BAZAS :

Patrice POUBLAN informe le Conseil qu'il s'est rendu à la réunion du SIVOS de BAZAS pour le vote du Budget. Cette dernière n'a pu avoir lieu faute de quorum.

Il ne lui a pas été possible d'assister à la deuxième réunion.

COMICE AGRICOLE :

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière réunion de préparation qui s'est tenue à SENDETS, plusieurs élus communaux assistaient.

Dates à retenir :

Concours de Bûcheronnage : il aura lieu à Marions le 04 Juin 2022

Concours Epamprage de vigne et dégustation de vins : le 07 Mai 2022 à Grignols

Concours de Pâtisseries : il aura lieu le jour du comice.

Autres Points abordés :

Une démonstration de chiens de troupeaux avec des moutons et des oies sera au programme.

Pour les lots offerts : il est envisagé d'offrir des lots de vins et des bons d'achats.

Les communes ont été sollicitées pour réaliser un char, il faut s'en occuper si la commune veut en présenter un.

Les invitations pour les repas seront remises aux communes qui devront les distribuer, les inscriptions sont également prises par les Mairies.

La prochaine réunion aura lieu à Masseilles le 16 Mai à 18 Heures, les responsables ont été satisfait de la réception de notre commune pour cette réunion.

-005- QUESTIONS DIVERSES :

AGENT ENTRETIEN BATIMENTS :

Monsieur Le Maire informe le Conseil que pour les deux personnes de la commune qui avaient postulé pour les heures de ménage des bâtiments communaux : « cet emploi ne pouvait être dissocié de l'attribution des heures de l'Agence Postale Communale ». Elles n'ont donc pas donné de suite favorable pour uniquement les trois heures proposées.

Il a reçu, avec les Adjointes, Mme MASSIAS Alexandra qui avait manifesté de l'intérêt pour ces trois heures de travail hebdomadaire. Elle travaille déjà sur le même poste sur une autre commune voisine. Cette dernière après l'entretien avec les élus et visite des locaux a confirmé son intérêt pour cet emploi.

JOURNAL LOCAL :

Céline LEY parle des points à aborder sur le prochain numéro qui doit être mis en page avant la fin du mois d'Avril, la commission communication propose au Conseil Municipal les sujets suivants :

- La présentation de France Services
- Le rappel de l'existence de la Boîte à Idées
- Des photographies du Carnaval
- Une journée citoyenne le Dimanche 26 Juin 2022.

Dans la discussion il est à nouveau évoqué le livret d'accueil pour les nouveaux habitants. Monsieur Le Maire souhaite qu'un rappel sur la défense de brûler des végétaux soit mentionné.

OCCUPATION LOCAUX COMMUNAUX :

Les dames qui se réunissaient à la Mairie le Mercredi après -midi pour des activités manuelles, ne pourront plus le faire Myriam BONHOMME, ne travaillant plus à l'Agence Postale Communale à compter du 1^{er} Juin, car elle fait valoir ses droits à la retraite. Elles demandent à pouvoir se réunir à l'ancienne Mairie, située sur la place, sous le porche d'entrée de l'Eglise.

Christian PERAUDEAU est favorable à cette demande, mais il informe le Conseil Municipal que cette pièce est remplie par des objets appartenant à la Commune et au Foyer Rural, avec des livres des sacs poubelles et autres. Il convient donc de la vider et de ranger pour permettre une utilisation future. Il veut bien participer mais ne s'engage pas seul à le faire.

Le Conseil Municipal est favorable pour l'utilisation de l'ancienne mairie par le petit groupe mais il conviendra de fixer un moment pour la ranger et la nettoyer.

Christian PERAUDEAU parle de l'encombrement de la sacristie non utilisée, il conviendrait également de la vider pour permettre aux bureaux d'étude d'y accéder pour évaluer les travaux pour le dossier Eglise ; cela pourrait être organisé dans le cadre de la journée citoyenne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures 29